

COMMUNIQUE DE PRESSE

Communication du Collège communal lors du Conseil communal du lundi 3 septembre 2018

Contact : L.Comminette laurence.comminette@liege.be
GSM : 0474/940.149.

Mesdames, Messieurs les journalistes,

Bressoux devient le premier quartier Zones 30 de Liège

Le Collège propose au Conseil d'adopter les règlements de circulation spécifiques de 37 rues du quartier de Bressoux en zones 30km/heure pour y faciliter l'usage des modes doux comme le prévoit le Plan Wallonie Cyclable.

Les objectifs des travaux réalisés ont pour effet à l'entrée du quartier d'apaiser la circulation automobile en diminuant les vitesses pratiquées et ainsi obtenir un meilleur confort pour les modes doux. Ils sont formalisés à l'aide de:

- marquage au sol ; de plateaux ; de trottoirs traversants ainsi que des avancées des trottoirs.

Pour le quartier de Bressoux, le montant des travaux est de - +/- 250 000 euros TVAC.

Sécurisation des écoles : poursuite des investissements !

Depuis 2016, le Collège a chargé le service CAP Sécurité d'assurer la coordination du groupe de travail relatif à la sécurisation des établissements scolaires en matière d'intrusion. Ce groupe de travail qui rassemble les équipes de l'Instruction publique, du Département des Travaux, de la Police et du SIPPT (promotion de la santé et sécurité au travail) à développer une méthodologie et des critères pour prioriser les interventions à entreprendre dans les établissements du fondamental.

Les propositions de priorisation du Groupe de travail ont été validées par le Collège et une série de travaux ont été prévus aux budgets 2017 et 2018.

2017 (8 dossiers = +/- 135.000 €)

- GS Agimont 26 (barrière + vidéophonie) : 25.000 €
- Général Collyns (barrière + parlophonie) : 15.000 €
- Bois-de-Breux (tranche 1 sécurisation barrière maternelle) : 20.000 €
- GS Kinkempois (barrière + parlophonie) : 10.000 €
- GS Sart-Tilman (clôtures) : 25.000 €
- GS Kleyer (porte + parlophonie) : 20.000 €
- JE rue de Bourgogne (vidéophonie) : 8.000 €
- Académie des Beaux-Arts (parlophonie) : 7.500 €

2018 (13 dossiers = +/- 190.000 €)

- Kleyer (adaptation parlophonie) : 8.500 €
- Argilières (barrière + fermeture) : 12.500 €
- Libération (rehausse clôtures cour maternelle) : 20.000 €
- Bois-de-Breux (tranche 2 sécurisation barrière maternelle) : 8.500 €
- Haminde (éclairage extérieur) : 15.000 €.
- Kinkempois (clôture du site) : 15.000 €
- Beaux-Arts Sclessin (éclairage extérieur) : 17.000 €
- Laveu (rehausse barrière + vidéophonie) : 25.000 €
- Bensberg (parlophonie) : 8.500 €
- Général Collyns (clôtures) : 15.000 €
- Bonne-Nouvelle 7 (porte + parlophonie) : 12.000 €
- Potay (clôture et barrière) : 20.000 €
- Joëlle Robins (parlophonie) : 15.000 €.

Le Groupe de travail a proposé au Collège une intervention urgente pour 4 établissements en hyper proximité avec les lieux de la fusillade du 29 mai dernier : Waha, Botanique, Crèche Opéra et Sauvenière. Ces travaux sont en cours et devraient être terminés pour la mi-septembre.

Projet d'extension de la nouvelle école du Beau-Mur !

Le 29 août dernier, une après-midi portes ouvertes était réalisée dans la toute nouvelle école du Beau-Mur qui accueille ses nouveaux élèves depuis ce matin.

Ce bâtiment, qui jusque-là accueillait les activités de Rescolie a été entièrement rénové par la Ville de Liège sur fonds propres pour un montant de 700.000 €. Il compte 6 classes (3 maternelles + 3 primaires), 2 locaux polyvalents, 1 bureau de direction, 1 secrétariat, 1 salle de profs, 1 salle de gymnastique, 3 blocs sanitaires (1 bloc maternelle adapté aux petits enfants et 2 blocs primaires + 1 WC PMR) et 1 réfectoire.

La volonté du Collège est que cette nouvelle implantation puisse au plus vite accueillir une programmation complète maternelle et primaire. A cette fin, une extension de +/-400m² sur 3 niveaux est indispensable. L'estimation budgétaire se monte à 1.385.000 €.

Le Collège propose au Conseil de procéder à un marché par procédure ouverte et de solliciter une subvention de la Fédération Wallonie Bruxelles.